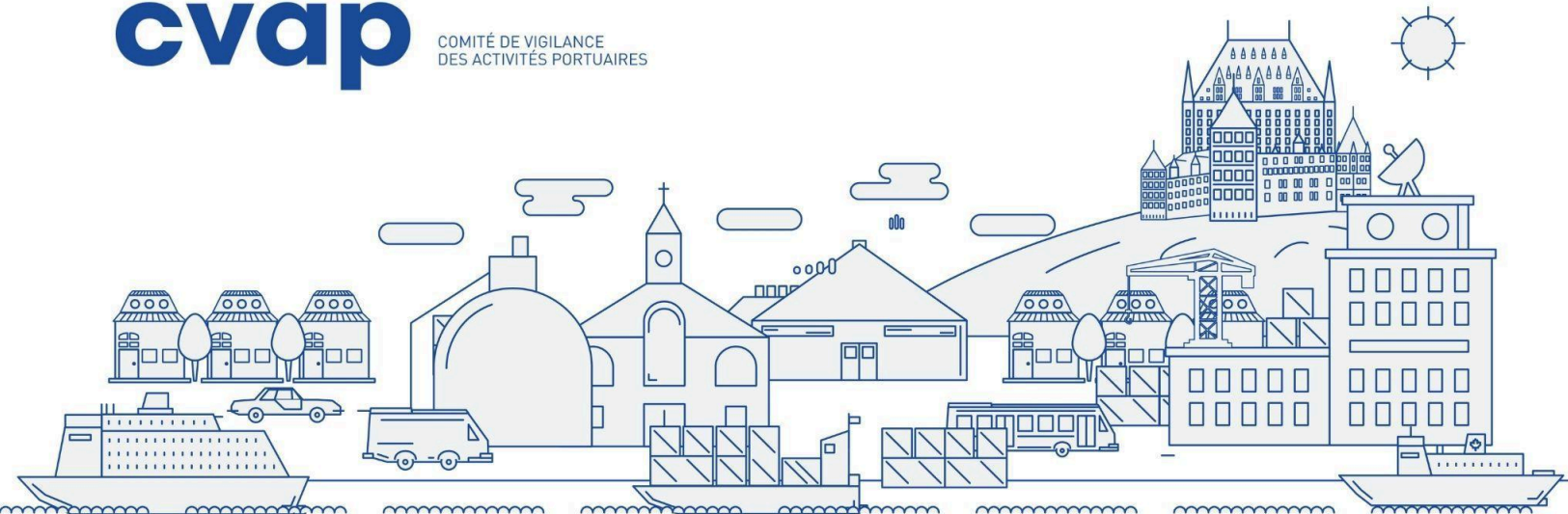




COMITÉ DE VIGILANCE
DES ACTIVITÉS PORTUAIRES



COMITÉ DE VIGILANCE DES ACTIVITÉS PORTUAIRES DU PORT DE QUÉBEC

BILAN ANNUEL

Janvier 2023 à décembre 2023

Rédaction

Frédérique Lavoie, coordonnatrice du Comité de vigilance des activités portuaires (CVAP)

Révision

Membres du comité

Mot de la présidente

Chères citoyennes, chers citoyens,

Je suis fière de présenter, pour une deuxième année en tant que présidente, le bilan annuel des activités du Comité de vigilance des activités portuaires (CVAP).

Bien que ce comité ait été mis en place il y a maintenant plus de dix ans, la pertinence de renforcer la communication et la transparence entre la population et les différentes instances impliquées dans les activités portuaires demeure toujours d'une aussi grande importance. En ce sens, j'ose affirmer que nous constatons une réelle amélioration des canaux de communication entre les différentes parties, qui nous permet d'assurer un meilleur suivi des enjeux de qualité de l'air et de santé environnementale dans les quartiers voisins du Port de Québec.

Si le CVAP perdure jusqu'à aujourd'hui, c'est en très grande partie grâce à l'engagement et la compétence des citoyennes et citoyens qui choisissent d'y investir leur temps et d'y apporter leurs réflexions, leurs questionnements et leurs préoccupations. Toujours légitime, cet apport citoyen est essentiel pour identifier les meilleures solutions pour répondre aux enjeux liés à la présence des activités portuaires. Je profite donc de l'occasion pour leur transmettre mes plus sincères remerciements.

Enfin, je souhaite souligner l'ouverture et la collaboration dont ont fait preuve les membres du CVAP dans leurs contributions aux discussions cette année, entre autres pour nous informer de leurs démarches en cours ou effectuer des suivis de signalements. C'est en alimentant ce dialogue que le CVAP peut accomplir pleinement sa mission.

Marie-Josée Asselin -Vice-présidente du comité exécutif, Conseillère municipale (Loretteville-Les Châtel), Ville de Québec

Introduction

Ce rapport dresse une synthèse des activités du Comité de vigilance des activités portuaires pour janvier à décembre 2023. Par la diffusion de son rapport annuel, le Comité souhaite tenir la communauté informée des projets et activités sur le territoire du Port de Québec et en périphérie de celui-ci.

Le rapport a été préparé par la coordonnatrice en collaboration avec l'ensemble des membres du comité de vigilance. Celui-ci a été rédigé à partir des comptes rendus des rencontres. Chaque compte rendu a été validé par le Comité avant d'être rendu public, afin d'assurer la justesse des informations présentées.

Enfin, le rapport a été produit dans un souci de synthèse. Les personnes intéressées à obtenir plus de détails sur certains sujets peuvent consulter les comptes rendus des rencontres, disponibles sur le site Internet du Comité de vigilance des activités portuaires :

www.cvap.quebec

Pour consulter la documentation du Comité, allez dans le « Menu », puis cliquez sur l'onglet « Documentation », puis le sous-onglet « Documents internes ». Vous accéderez alors au répertoire qui comporte les divers documents produits par le CVAP. Le répertoire se décline en quatre catégories : les plans d'action, comptes rendus, rapports annuels et correspondances.

Contenu du rapport annuel

Mot de la présidente	2
Introduction	3
Contenu du rapport annuel	4
1. Présentation du Comité	5
2. Résumé des activités en 2023	7
3. Dossiers suivis et sujets approfondis	10
4. Perspectives pour l'année 2024	16
Pour en savoir plus sur les activités du CVAP	16
Annexes	17

1. Présentation du Comité

Description du mandat

Le Comité de vigilance des activités portuaires de Québec (CVAP) a été formé en mai 2013. Il est composé de personnes issues d'organisations représentatives des citoyen·nes et des groupes touchés par les activités portuaires. Le mandat du CVAP est de :

- Proposer des recommandations quant aux améliorations à apporter aux activités portuaires et aux mesures pour en atténuer les impacts négatifs
- Faire un suivi de l'efficacité des mesures d'atténuation mises en place
- Informer la population sur les activités, les projets en cours et à venir du Port de Québec afin d'assurer une cohabitation harmonieuse avec les citoyens.

Le CVAP doit aussi être un lieu d'échange d'information en vue d'une transparence accrue sur les impacts environnementaux et sanitaires de l'activité portuaire à Québec. Le CVAP est soutenu financièrement par la Ville de Québec.

Mission

Assurer, au nom de la population, un rôle de vigilance sur les activités du Port de Québec afin que sa mission se réalise dans le respect de la communauté et de l'environnement.

Objectifs

Le CVAP est consultatif. Ses principaux objectifs sont :

- > Vérifier si l'exploitation portuaire s'effectue en conformité avec les normes applicables, dans le respect des exigences environnementales et des meilleures pratiques en ce domaine ;
- > Documenter, vulgariser et communiquer les impacts sur la santé et sur l'environnement liés aux activités du Port de Québec ;
- > Identifier des actions qui permettent l'atteinte de la mission du Comité ;
- > Assurer la mise en place d'un processus d'amélioration progressive et le maintien des acquis ;
- > Maintenir un climat de collaboration entre les différentes parties concernées de façon à établir un dialogue constructif ;
- > Influencer les instances concernées en vue de réaliser sa mission ;
- > Rendre publiquement compte de ses actions.

Moyens proposés

- > Recueillir l'information disponible sur les principaux risques environnementaux et sanitaires associés aux activités portuaires.
- > Vérifier comment ces risques sont gérés par les divers organismes qui les génèrent et les organismes de régulation.
- > Établir les priorités sur lesquelles se concentrera le CVAP à la lumière des risques identifiés et de leur gestion.
- > Établir et réaliser annuellement un plan d'action permettant de réaliser les objectifs prioritaires déterminés par le CVAP.
- > Tenir des rencontres tous les deux mois, avec des rencontres exceptionnelles au besoin, selon l'urgence des dossiers.

- > Encourager la mise en place au Port de Québec d'un système de gestion environnementale respectant les normes les plus élevées, notamment l'obtention de la norme 14 001.
- > Effectuer des recommandations aux instances concernées afin que la mission du Port de Québec se réalise dans le respect de la communauté et de l'environnement.
- > Tenir à jour un [site Internet](#) rendant accessible à la population la documentation pertinente disponible.
- > Consigner dans un rapport annuel l'ensemble des actions réalisées par le Comité
- > Informer les citoyens via le [Facebook du CVAP](#), en publiant régulièrement sur l'actualité du comité.

Composition

Le CVAP est composé de :

- > Sept (7) conseils de quartier
 - o Conseil de quartier de Lairet
 - o Conseil de quartier de Maizerets
 - o Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste
 - o Conseil de quartier du Vieux-Limoilou
 - o Conseil de quartier Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline Parlementaire
 - o Conseil de quartier St-Roch (vacant)
 - o Conseil de quartier Chutes-Montmorency
- > Deux (2) groupes environnementaux (un siège vacant)
- > Deux (2) représentant-es élu-es de la Ville de Québec
- > Un (1) représentant-e du Comité de cohabitation Port-Communauté du Port de Québec (vacant)
- > Un (1) représentant-e de l'Administration portuaire de Québec
- > Un (1) représentant-e du MELCCFP
- > Un (1) représentant-e de la Direction de la Santé Publique
- > [Un \(1\) représentant e de la Ville de Québec — Division prévention et contrôle environnemental - Prévention et qualité du milieu](#)

La composition détaillée du Comité est disponible à l'**Annexe 1**. Pour en savoir davantage sur notre fonctionnement, il est possible de consulter le document constitutif d'origine sur le site internet du CVAP à partir de l'onglet « Menu » puis sous l'onglet « Le Comité ».

Liste des acronymes

APQ : Administration portuaire de Québec

CVAP : Comité de vigilance des activités portuaires

DSP : Direction de santé publique

MELCCFP : ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les Changements climatiques, de la Faune et des Parcs

2. Résumé des activités en 2023

Rencontres mensuelles

Le CVAP s'est réuni à 6 reprises en 2023.

Rencontres du Comité de vigilance des activités portuaires	
19 janvier 2023	Rencontre régulière
13 avril 2023	Rencontre régulière
25 mai 2023	Rencontre régulière
12 juin 2023	Rencontre exceptionnelle
27 septembre 2023	Rencontre régulière
20 novembre 2023	Rencontre régulière

Présentations techniques

Les présentations techniques ont pour but d'outiller les membres, de parfaire leur connaissance des différents enjeux liés aux impacts sur la santé et sur l'environnement, de faire un meilleur suivi des activités du Port et d'identifier de nouvelles pistes d'action et d'amélioration.

Résumé pour l'année 2023

Présentations d'intervenants externes	
27 septembre 2023	<p>M. Sylvain Girard et M. Carol Gagné de Papiers White Birch ont été invités par le CVAP afin d'aborder un incident lié à de mauvaises odeurs survenu en juin.</p> <p>Les mauvaises odeurs ont été signalées pendant trois jours en juin et étaient dues à un arrêt exceptionnel des activités de l'usine. Un mandat a été octroyé à une firme pour identifier les mesures pour réduire les nuisances.</p>
20 novembre 2023	<p>M. Maurice Moreau et Mme Amélie Rouleau de Glencore étaient présents à la rencontre de novembre pour présenter leurs opérations de transbordement à Québec.</p> <p>En résumé :</p> <p>La mine Raglan au nord du Québec amène 1,5 million de tonnes de minerai par année. Le minerai (concentré de nickel) est chargé dans le navire Arvik 1, qui vient à Québec pour être déchargé et stocké dans un dôme. Le concentré de nickel est transporté par train à la fonderie de Sudbury où il est converti en matte de nickel. Le «matte» revient à Québec et est stocké dans des silos. Aux deux semaines, un navire vient chercher 6 à 8 mille tonnes de matte de nickel pour amener à la raffinerie en Norvège. Cela représente environ 8 Arvik et 26 navires de matte par année, ce qui équivaut à 54 jours de chargement et déchargement de navires.</p>

Communication

LE SITE INTERNET : <http://cvap.quebec/>

Objectifs :

Informer la population de l'avancement de ses travaux, et faciliter la transparence et le transfert d'informations entre les intervenants, le CVAP et les citoyen·nes.

Contenu :

- > La description du CVAP et la liste de ses membres ;
- > Des recommandations émises par le CVAP quant aux améliorations à apporter aux activités portuaires et sur les mesures pour en atténuer les impacts négatifs ;
- > De la documentation pertinente, provenant du CVAP ou de ses composantes ;
- > Des liens et publications concernant l'actualité sur les activités au Port ;
- > Une foire aux questions ;
- > Les informations nécessaires pour nous contacter.

Pour terminer, voici une synthèse des documents qui ont été déposés sur le site internet du comité :

- > 5 comptes-rendus de rencontres
- > Des documents de référence technique et des présentations remises par les membres et invités.
- > Le rapport annuel 2022

3. Dossiers suivis et sujets approfondis

Voici une synthèse des principaux sujets traités au cours de ces réunions.

POINTS STATUTAIRES

1. Suivi d'information de l'APQ

> Registre des signalements pour nuisances sonores et visuelles

En 2023, l'APQ a informé le CVAP des différents signalements qui lui ont été transmis. Ces derniers concernaient principalement pour des nuisances sonores dans le secteur de l'Anse-au-Foulon, et étaient dus entre autres aux causes suivantes :

- Chargement et le déchargement de navires
- Utilisation de convoyeurs et le déplacement de wagons
- Utilisation de camion-aspirateur
- Empreintes sonores des camions

L'APQ a en ce sens présenté le déploiement de son Plan de gestion sonore, mis en place pour limiter ces nuisances, suite aux analyses réalisées par la firme acoustique Soft dB. Plusieurs travaux pour diminuer le niveau sonore de l'Anse-au-Foulon sont en cours. Il est possible de consulter l'avancement des différents travaux sur cette page :

<https://jeparticipe.portquebec.ca/anse-au-foulon>

L'obstruction visuelle dans le secteur du Cap-Blanc en raison des conteneurs d'un navire a également été signalée à l'APQ comme étant une source de nuisance. L'administration est en recherche de solutions pour diminuer cet impact.

> Qualité de l'air

Tout au long de l'année, les membres ont pu suivre la mesure des particules fines à la station d'échantillonnage située dans le quartier Vieux-Limoilou. L'APQ diffuse les résultats journaliers représentant la concentration de particules fines (PM_{2,5}) prélevées par les stations de suivi situées dans la communauté.

En plus des capteurs installés dans son territoire pour mesurer des paramètres de qualité de l'air, l'APQ est propriétaire de deux stations localisées dans la communauté qui sont utilisées, entre autres, pour mesurer la concentration de particules fines (PM_{2,5}) :

- Station de la 8^e avenue
- Station de la 3^e avenue

L'APQ diffuse les résultats journaliers de PM_{2,5} de ces deux stations. Les données étant publiques, il est possible de les consulter en ligne sur la page dédiée à la [gestion en continu de la qualité de l'air](#) sur le site de l'APQ.

L'APQ a enregistré un dépassement pour les particules fines le 25 juin en raison des feux de forêt.

En ce qui a trait aux concentrations de nickel dans les PM10, 2 dépassements par rapport à la norme de 70 ng/m³ ont été mesurés en 2023 par le MELCCFP à la station de la rue des Sables à Limoilou. Ces dépassements n'ont pas été enregistrés par les stations de l'APQ.

> Plan d'action de développement durable de l'APQ

L'APQ a mis en place un plan d'action de développement durable pour 2017 à 2022. Un nouveau plan ESG DD a été élaboré pour 2024. Les représentants de l'APQ ont mentionné avoir pris connaissance des 28 recommandations du rapport Mon Environnement Ma Santé (MEMS), dont 5 étaient dirigées vers le Port de Québec et 6 autres recommandations concernaient indirectement le Port. L'APQ s'est engagée à agir dans le sens des recommandations de la Santé publique.

L'électrification des quais est l'un des principaux jalons du plan d'action de l'APQ. L'échéancier visé pour l'électrification est 2025-2026, mais il n'y a pas de date précise confirmée. L'APQ est en attente de suivi avec Hydro-Québec considérant le volume important que représente l'électrification du Port.

Autres actions présentes dans le plan d'action de l'APQ :

- Plan d'économie d'énergie dans les bâtiments
- Électrification de la flotte des véhicules
- Documentation des déplacements des camions sur le territoire portuaire
- Travail vers la transition vers les énergies propres (biocarburants, hydrogène vert)
- Travail avec les utilisateurs et opérateurs pour préconiser une gestion efficace des poussières. Une équipe au Port est maintenant dédiée aux nouvelles technologies, notamment pour la réduction des bruits.
- Plan de verdissement : simulation et modélisation du territoire et voir comment on peut verdir au-delà de la plantation. Travail en collaboration avec le CERFO pour caractériser la végétation sur le territoire portuaire. Volonté d'augmenter la biodiversité sur l'ensemble du territoire, plus particulièrement dans le secteur de la promenade portuaire.

2. Suivi d'information du MELCCFP

Chaque rencontre est l'occasion pour le MELCCFP de présenter un suivi des signalements à caractère environnemental ainsi que les plus récentes données représentant les concentrations de nickel dans l'air ambiant à la station Vieux-Limoilou.

> Qualité de l'air

La mise à jour du graphique portant sur le nickel mesuré cette station est effectuée tous les 4 mois et peut être consultée en ligne :

<https://www.environnement.gouv.qc.ca/air/ambiant/nickel-limoilou/etat-situation-nickel-limoilou.htm>

L'année 2023 marque un an d'application du nouveau règlement adopté en avril 2022 par le gouvernement du Québec modifiant la norme maximale de nickel par jour, qui est passée de 14 à 70 nanogrammes par mètre cube (ng/m³). Ce règlement prévoyait également l'ajout d'une norme de référence annuelle de 20 ng/m³.

Le MELCCFP a enregistré deux dépassements à la norme quotidienne de nickel en 2023, dans les PM₁₀ (janvier et novembre).

Pour ce qui est le suivi de la qualité de l'air, le CVAP comme le public général, a accès aux données sur le site de Données Québec de l'ensemble des stations incluant la station Québec-Vieux-Limoilou à la fréquence suivante :

- Au plus tard à la fin mai de chaque année pour les données **validées** en continu (PM_{2,5}, CO, NO₂, NO, O₃, SO₂ et le carbone noir)
- Aux mois de février, mai, août et novembre pour les **données validées** séquentielles (PST, PM₁₀ et métaux incluant le nickel)

> Signalements à caractère environnemental

Le MELCCFP partage également au CVAP les signalements à caractère environnemental qui ont été formulés concernant les lieux appartenant au Port de Québec et le milieu impacté (ex. eau, air, sols) ainsi que les actions prises pour y remédier, répartis selon les catégories générales suivantes :

- Nuisances par le bruit ou les odeurs
- Déversement d'une matière dangereuse
- Émission ou rejet d'un contaminant.

3. Suivi d'information de la Direction de Santé publique

La direction de Santé publique du CIUSSS de la Capitale-Nationale siège au CVAP afin de répondre aux questionnements des membres du comité par rapport aux impacts sur la santé, plus particulièrement en ce qui concerne la qualité de l'air.

> **Rapport « Mon Environnement, ma santé »**

La direction de Santé publique a complété en 2023 son rapport « Mon environnement, ma santé », qui vise à comprendre comment l'environnement physique affecte la santé des citoyens de Limoilou, de Vanier et de la Basse-Ville de Québec. Les résultats et les recommandations ont été publiés le 13 mars 2023 et sont accessible sur le site web du CIUSSSCN :

<https://www.ciusss-capitalenationale.gouv.qc.ca/sante-publique/sante-environnement/monenvironnementmasante>.

Le rapport aborde certains aspects ayant un lien avec les activités portuaires, par exemple :

- L'impact de l'exposition à long terme aux particules fines pour les résidents des quartiers étudiés
- Les différences entre les secteurs de Québec en ce qui concerne les concentrations de particules fines, de particules de toute taille et de métaux dans l'air
- L'évaluation des risques posés par la présence de nickel dans l'atmosphère.

Les conclusions et recommandations du rapport ont été présentées au CVAP lors de la séance du mois d'avril.

- **Campagnes d'échantillonnage de la qualité de l'air**

La Ville de Québec a réalisé à l'automne 2022 une campagne d'échantillonnage dans le cadre de l'élaboration de son [Plan d'action 2023-2027 pour une saine qualité de l'air](#). Les résultats de la campagne et le Plan d'action ont été présentés au CVAP en septembre.

Découlant de ce plan d'action, la réglementation sur les appareils à combustible solide a été adoptée en novembre. La Ville créera également une Commission consultative sur la qualité de l'air pour l'ensemble de la Ville dans le cadre de cette planification.

4. Perspectives pour l'année 2024

Dossiers prioritaires :

- > Rester informés de la mise à jour du Plan d'action de développement durable de l'APQ et émettre des recommandations.
- > Suivre le dossier de l'électrification des quais au Port de Québec
- > Assurer un suivi des recommandations formulées dans le rapport Mon Environnement Ma Santé et dans le rapport du Groupe de travail sur les contaminants atmosphériques
- > Continuer d'encourager la transparence des données et l'amélioration continue des canaux de communication entre les organisations (APQ, Glencore, Ville de Québec et MELCCFP) dans le cadre de l'échantillonnage de la qualité de l'air
- > Suivre la mise en œuvre du Plan de contrôle renforcé du MELCCFP pour le Port de Québec
- > Prendre connaissance des travaux de la commission consultative sur la qualité de l'air et transmettre des recommandations, le cas échéant.
- > Encourager l'adoption de la certification ISO 14001 au Port de Québec
- > Prendre connaissance du Plan d'action 2022-2027 du Comité intersectoriel sur la contamination environnementale dans l'arrondissement La Cité-Limoilou (CICEL)

Pour en savoir plus sur les activités du CVAP

La description du comité et de son fonctionnement, ainsi que les comptes rendus des rencontres sont disponibles sur Internet, à l'adresse suivante :

<http://cvap.quebec/>

Les compte-rendus sont déposés dans les semaines qui suivent les réunions du CVAP.

Pour toute autre demande d'information sur le CVAP, vous pouvez contacter l'APQ ou la coordonnatrice du comité aux coordonnées ci-dessous :

Administration portuaire de Québec

Éloïse Richard-Choquette, Directrice des relations
communautés

eloise.r-choquette@portquebec.ca

CRE de la Capitale-Nationale

Frédérique Lavoie, coordonnatrice du comité

frederique.lavoie@cre-capitale.org

Annexes

Composition détaillée du Comité en 2023

Catégorie	Organisme	Membre
Représentants des quartiers avoisinants (5)	Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste	William Philippon
	Conseil de quartier de Maizerets	Mélanie Lévesque
	Conseil de quartier Vieux-Limoilou	Marjorie Ramirez
	Conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline parlementaire	Alain Samson
	Conseil de quartier Saint-Roch	Pierre Beausoleil (janvier à avril)
	Conseil de quartier des Chutes-Montmorency	Carl Bouchard
	Conseil de quartier de Lairet	Simon Verret (janvier à mai) Mario Tremblay (mai à décembre)
Représentants des groupes environnementaux (2)	Conseil régional de l'environnement de la Capitale-Nationale	Florian Burkhard
	Vacant	Vacant
Représentants élus de la Ville de Québec (2)	Présidente du CVAP et Vice-présidente du comité exécutif Conseillère municipale (Loretteville-Les Châtelés)	Marie-Josée Asselin
	Conseillère de Cap-aux-Diamants et membre du comité exécutif	Mélissa Coulombe-Leduc

D'autres personnes-ressources ont participé aux rencontres du Comité en 2023 et ont contribué par leur expertise à l'atteinte des objectifs et à la réussite de la mission du Comité. Ces personnes-ressources sont non-votantes.

Catégorie	Organisme	Membre
Personnes-ressources (non-votantes) (3)	Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC)	Carl Touzin (janvier à mai) Frédéric Bouffard (avril) Guylaine Gaudreau (septembre) Caroline Fleury (janvier à décembre)
	Direction de santé publique du CIUSSS la Capitale-Nationale	Philippe Robert
	Ville de Québec — Division de la prévention et du contrôle environnemental - Prévention et qualité du milieu	Caroline Gates

L'APQ participe à chaque rencontre en tant qu'intervenant pour fournir de l'information, répondre aux questions des membres, prendre note des commentaires et suggestions et y donner suite. En 2023, les représentants de l'APQ ayant participé aux rencontres sont :

Organisme	Intervenants
Administration portuaire de Québec	Éloïse Richard Choquette
Administration portuaire de Québec	Philippe Charest-Gélinas

Le Conseil régional de l'environnement de la Capitale-Nationale a été mandaté par le Comité pour assurer la facilitation des échanges entre les parties prenantes ainsi que la logistique et la prise de notes des réunions. Les représentantes du CRE ayant appuyé les rencontres du comité en 2023 sont :

Organisme	Intervenants
Conseil régional de l'environnement de la Capitale-Nationale	Audrey Lanier (janvier à juin)
Conseil régional de l'environnement de la Capitale-Nationale	Frédérique Lavoie (septembre à décembre)

Autres liens Internet utiles

Administration portuaire de Québec, section Développement durable

<http://www.portquebec.ca/communaute/developpement-durable/strategies-de-developpement-durable>

Administration portuaire de Québec, section Processus environnemental de participation citoyenne (PEPC)

<http://consultation-citoyens.portquebec.ca/fr>

Direction de santé publique de la Capitale-Nationale, Rapport « Mon environnement, ma santé » :

<https://www.ciuss-capitales-nationale.gouv.qc.ca/sante-publique/sante-environnement/monenvironnementmasante/documentation>

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les Changements climatiques, de la Faune et des Parcs, section État de situation sur la présence de nickel dans l'air dans le secteur Limoilou :

<https://www.environnement.gouv.qc.ca/air/ambiant/nickel-limoilou/etat-situation-nickel-limoilou.htm>

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les Changements climatiques, de la Faune et des Parcs, Indice actuel de qualité de l'air :

<https://www.iga.environnement.gouv.qc.ca/contenu/index.asp>

Section du site Internet de l'Administration portuaire de Québec, section Gestion en continu de la qualité de l'air :

<https://www.portquebec.ca/on-sengage/on-prend-soin-de-notre-milieu/gestion-en-continu-de-la-qualite-de-lair>

Données Québec, section données ouvertes sur la qualité de l'air

- En continu : <https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/rsqaq-donnees-horaires-continues>
- Séquentielles : <https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/rsqaq-donnees-sequentielles>